

L'ONU prolonge la commission d'enquête sur le Burundi

@rib News, 30/09/2019 Source AFP Le Conseil des droits de l'homme de l'ONU a prolongé d'un an des commissions d'enquête internationales indépendantes sur le Burundi et la Syrie. La première avait récemment documenté des violations dans tout le Burundi dans le contexte pré-électoral avant la présidentielle prévue en 2020 dans ce petit pays d'Afrique centrale plongé dans une profonde crise depuis quatre ans et demi.

Au terme de trois semaines de travaux à son siège de Genève, l'instance onusienne a prolongé vendredi d'un an la commission d'enquête internationale indépendante sur le Burundi, comme le réclamait plusieurs organisations de défense des droits de l'homme et en dépit des protestations du régime du président Pierre Nkurunziza, a rapporté l'agence de presse suisse Keystone-ATS. Dans son rapport, la commission a conclu que « depuis mai 2018 de graves violations des droits de l'homme dont certaines constituent des crimes contre l'humanité » continuent, en particulier la vie, des arrestations et des détentions arbitraires, des cas de tortures et autres mauvais traitements, des violences sexuelles et des violations des droits économiques et sociaux, le tout dans un climat général d'impunité ». Elle a précisé que les principales cibles étaient les partisans de l'opposition réels et supposés Burundais revenus de l'étranger, y compris ceux qui ont pris part à un programme de rapatriement volontaire soutenu par les Nations unies, et les défenseurs des droits de l'homme. La commission a été créée en septembre 2016 pour enquêter sur les violations des droits humains et abus commis au Burundi depuis avril 2015, et pour déterminer si et dans quelle mesure ils constituent des crimes internationaux. Le gouvernement burundais a refusé tout accès à la commission et, malgré les preuves démontrant le contraire, il affirme que la situation dans le pays est stable et apaisée. Le Burundi est en crise depuis que le président Nkurunziza a annoncé en avril 2015 sa candidature à un troisième mandat. Il avait été élu en juillet de la même année. Les violences et la répression qui ont accompagné la crise auraient fait au moins 1.200 morts et déplacé plus de 400.000 personnes entre avril 2015 et mai 2017, selon les estimations de la Cour pénale internationale (CPI), qui a ouvert une enquête. Au pouvoir depuis 2005, M. Nkurunziza avait toutefois surpris les observateurs en assurant qu'il ne se présenterait pas à sa propre succession en 2020, alors que la nouvelle Constitution de 2018 le lui permet.